

Société Mathématique de France

Association régie par la loi de 1901

Institut Henri Poincaré
11 rue Pierre et Marie Curie
75005 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

Ce rapport contient 27 pages

Association SOCIETE MATHEMATIQUE DE FRANCE

Siège social : INSTITUT HENRI POINCARÉ,
11 Rue Pierre et Marie Curie – 75005 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'assemblée générale de l'association Société Mathématique de France

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Société Mathématique de France, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévue par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

3. Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les associations, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des associations et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Comme mentionné dans l'annexe des comptes annuels, la note 3.1.1. relative aux « Changement de méthode comptable » expose la première mise en application du règlement ANC n° 2018-06 du 6 décembre 2018.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié la correcte application du changement de réglementation comptable et de la présentation qui en est faite.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle, conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 2 juin 2021

ATRIOM



Marc LECLERC
Associé

Société Mathématique de France

Actif		Exercice au 31/12/2020			Exercice au 31/12/2019	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net		
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et développement				
		Donations temporaires d'usufruit				
		Fonds commercial ⁽¹⁾				
		Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires ⁽¹⁾	159 920	69 832	90 088	121 189
	Immobilisations incorporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	TOTAL	159 920	69 832	90 088	121 189	
	Immobilisations corporelles	Terrains				
		Constructions	8 204 494	6 112 285	2 092 208	2 335 283
Inst. techniques, mat.out.industriels		2 074 078	2 078 236	-4 157	225	
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations grevées de droit						
Autres				23 796		
TOTAL	10 278 573	8 190 522	2 088 051	2 359 305		
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières ⁽²⁾	Participations et créances rattachées					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres	213		213	233	
TOTAL	213		213	233		
Total I		10 438 707	8 260 354	2 178 353	2 480 728	
Stocks et en cours		518 318	464 364	53 953	51 428	
Avances et acomptes versés sur commande						
Actif circulant	Créances ⁽³⁾	Créances clients, usagers et comptes rattachés	181 223	2 394	178 829	228 354
		Créances reçues par legs ou donations				
		Autres	17 739		17 739	12 106
TOTAL	198 962	2 394	196 568	240 461		
Divers	Valeurs mobilières de placement					
	Instruments de trésorerie					
	Disponibilités	1 854 388		1 854 388	1 762 563	
	Charges constatées d'avance ⁽⁴⁾	12 331		12 331	13 304	
Total II		2 584 000	466 759	2 117 241	2 067 757	
Frais d'émission des emprunts III						
Primes de remboursement des emprunts IV						
Ecart de conversion Actif V						
TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)		13 022 708	8 727 113	4 295 594	4 548 486	
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)					
Engagements reçus	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle Dons en nature restant à vendre Autres					

Société Mathématique de France

Passif		Exercice au 31/12/2020	Exercice au 31/12/2019
Fonds propres	Sans droit de reprise	Fonds propres sans droit de reprise	
		3 050	
		691 301	
			1 092 347
	Avec droit de reprise	Fonds propres avec droit de reprise	
	Écart de réévaluation		
Réserves		37 977	
		60 489	
			1 327 567
		1 388 786	
	Report à nouveau	132 751	-212 565
	Excédent ou Déficit de l'exercice	-85 283	107 007
	<i>Situation nette (sous total)</i>	2 229 072	2 314 357
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	471 444	585 577
	Provisions réglementées		
	Droit des propriétaires (commodat)		
	Total I	2 700 517	2 899 934
Autres fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total I bis		
Fonds dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés	56 294	33 000
	Total II	56 294	33 000
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total III		
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽¹⁾	706 065	784 530
	Emprunts et dettes financières diverses ⁽²⁾		
	Avances et acomptes reçus ⁽³⁾		8 888
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	110 272	180 775
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	103 372	102 700
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	232 077	214 702
	Instruments de trésorerie		
	Produits constatés d'avance	386 996	323 955
	Total IV	1 538 783	1 615 551
	Écart de conversion Passif V		
	TOTAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)	4 295 594	4 548 486
Renvois	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(2) Dont emprunts participatifs		
	Dettes sauf (3) à plus d'un an		625 618
	Dettes sauf (3) à moins d'un an		981 045
Engagements donnés	Sur legs acceptés		
	Autres		

Société Mathématique de France

Période de l'exercice 01/01/2020 31/12/2020
 Période de l'exercice précédent 01/01/2019 31/12/2019

		Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Cotisations	79 939	85 962
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens	447 246	
	<i>dont ventes de dons en nature</i>		
	Ventes de prestations de service	733 374	
	<i>dont parrainages</i>		
	Ventes de marchandises		454 777
	Production vendue		2 011 894
	Montant net du chiffre d'affaires		2 466 671
	Production stockée		17 488
	Production immobilisée		
	Produits de tiers financiers		
	Concours publics et subventions d'exploitation	402 720	437 720
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	27 991	
	Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie			
Contributions financières	52 345		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	8 779		
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits	-258	9 736	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION I	1 752 137	3 017 579	
Charges d'exploitation	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements		1 813 511
	Variation de stocks de matières premières et autres approvisionnements		
	Autres achats et charges externes ⁽¹⁾	1 175 847	435 674
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	26 936	34 428
	Salaires et traitements	326 896	312 223
	Charges sociales	58 307	108 990
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	335 754	332 496
	Dotations aux provisions	1 447	19 467
	Subventions versées par l'association		3 400
	Reports en fonds dédiés	23 294	
Autres charges	1 272	737	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION II	1 949 755	3 060 929	
1. Résultat d'exploitation (I-II)		-197 618	-43 350
Renvois	(1) Y compris redevances de crédit-bail : mobilier immobilier		

Société Mathématique de France

Période de l'exercice 01/01/2020 31/12/2020
 Période de l'exercice précédent 01/01/2019 31/12/2019

		Exercice	Exercice précédent
Produits financiers	De participations		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	1 267	4 022
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change	328	39
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS III	1 596	4 061
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	3 219	2 611
	Différences négatives de change	175	180
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	TOTAL DES CHARGES FINANCIERS IV	3 394	2 791
	2. Résultat financier (III-IV)	-1 798	1 270
	3. Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV)	-199 416	-42 080
Produits exceptionnels	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital	114 133	132 087
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS V	114 133	132 087
Charges exceptionnelles	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES VI		
	4. Résultat exceptionnel (V-VI)	114 133	132 087
	Participation des salariés aux résultats VII		
	Impôts sur les bénéfices VIII		
	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs IX		17 000
	Engagements à réaliser sur ressources affectées X		
	Total des produits (I + III + V + IX)	1 867 866	3 170 728
	Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII + X)	1 953 150	3 063 721
	EXCÉDENT OU DÉFICIT	-85 283	107 007
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Contributions volontaires en nature			
	Dons en nature		
	Prestations en nature	925 000	
	Bénévolat		
	TOTAL	925 000	
Charges des contributions volontaires en nature			
	Secours en nature		
	Mises à disposition gratuite de biens		
	Prestations en nature	925 000	
	Personnel bénévole		
	TOTAL	925 000	



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 22 00
Télécopie : +33 (0)1 55 68 98 18
Site internet : www.kpmg.fr

Société Mathématique de France

Annexe aux comptes annuels de
l'exercice clos le 31 décembre 2020

Montants exprimés en Euros

Ce rapport contient 18 pages
Les annexes comprennent 3 pages

Table des matières

1	Description de l'objet social, des missions sociales et des moyens de l'entité	1
1.1	Objet social	1
1.2	Nature et périmètre des activités réalisées	1
1.3	Description des moyens mis en œuvre	1
2	Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture	2
2.1	Faits caractéristiques de l'exercice	2
2.2	Faits caractéristiques postérieurs à la clôture	2
3	Principes et méthodes comptables	3
3.1	Principes généraux	3
3.1.1	Changement de méthode comptable	3
3.1.2	Changements d'estimation	4
3.1.3	Corrections d'erreurs	4
3.2	Principales méthodes comptables	4
4	Informations relatives aux postes du bilan	5
4.1	Actif immobilisé	5
4.1.1	Tableau des immobilisations	5
4.1.2	Tableau des amortissements	5
4.1.3	Immobilisations incorporelles	5
4.1.4	Immobilisations corporelles	6
4.1.5	Immobilisations financières	7
4.2	Actif circulant	7
4.2.1	Stocks et en-cours	7
4.2.2	Créances	7
4.2.3	Produits à recevoir	8
4.2.4	Dépréciation de l'actif circulant	8
4.2.5	Disponibilités	8
4.2.6	Charges constatées d'avance	9
4.3	Passif	10
4.3.1	Tableau de variation des fonds propres	10
4.3.2	Subventions d'investissement	11
4.3.3	Provisions pour risques et charges	11
4.3.4	Fonds dédiés	11
4.3.5	Etat des dettes	12
4.3.6	Charges à payer	12
4.3.7	Produits constatés d'avance	12



5	Autres informations	13
5.1.1	Contributions et charges des contributions volontaires en nature	13
5.1.2	Opérations non habituelles ou non conclues à des conditions normales	13
5.1.3	Effectif moyen	13
5.1.4	Honoraires du commissaire aux comptes	13
6	Engagements hors bilan	13
7	Comptes de résultat des établissements	14
7.1	Compte de résultat SMF	14
7.2	Compte de résultat CIRM	15

1 Description de l'objet social, des missions sociales et des moyens de l'entité

1.1 *Objet social*

Conformément à ses statuts, la Société Mathématique de France a pour buts l'avancement et la propagation des études de mathématiques pures et appliquées.

L'Association exerce son activité sur deux sites à Paris et à Marseille.

1.2 *Nature et périmètre des activités réalisées*

Les missions sociales de l'Association sont :

- L'organisation de colloques, conférences, débats ;
- L'édition, la diffusion de revues, journaux, livres, bulletins et circulaires par l'intermédiaire de tout moyen de diffusion de l'information, et la vente de certaines de ses publications ;
- L'entretien des rapports nécessaires avec les organismes, fédérations, unions, sociétés et personnalités intéressés sur le plan national et sur le plan international ;
- L'organisation de sections spécialisées ;
- La participation à la gestion de centres de recherches et de bibliothèques, dans des conditions éventuellement précisées au règlement intérieur.

1.3 *Description des moyens mis en œuvre*

Les principaux moyens de l'Association sont :

- Les cotisations et souscriptions de ses membres ;
- Les subventions de l'Etat, des régions, des départements, des communes et des établissements publics ;
- Les ventes de publications de la société, d'espace publicitaires et de droits divers ;
- Les produits liés à la réception des conférenciers (restauration et hébergement).

2 Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture

2.1 Faits caractéristiques de l'exercice

L'exercice a été caractérisé par les faits d'importance significative suivants :

- La première application du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 « relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif » avec notamment la création des nouveaux postes dans le bilan et le compte de résultat pour les comptes de l'exercice de première application.
- La crise sanitaire du Covid-19 en 2020 qui a impacté l'Association de la manière suivante :
 - Fermeture sur les périodes de confinement de la Maison de la diffusion à Marseille et du CIRM à Marseille du 16 mars 2020 au 31 août 2020 puis du 18 septembre 2020 au 05 octobre 2020 ;
 - Recours au chômage partiel concernant 5 salariés du mois de mars au mois de juillet 2020 puis de deux salariés entre novembre et décembre 2020. Le total de l'indemnisation pour chômage partiel reçue sur l'exercice s'élève à 24 K€.
 - Mise en place de procédures de télétravail.

Dans ce contexte, la société met en œuvre les différentes mesures mises à disposition sur le plan réglementaire et financier afin de poursuivre son activité.

Ces éléments ne remettent pas en question la continuité d'exploitation de l'association.

2.2 Faits caractéristiques postérieurs à la clôture

L'épidémie du Covid-19 pourrait avoir un impact financier dans les comptes de l'année 2021 et constitue un événement post-clôture. En effet, le CIRM à Marseille fait l'objet d'une fermeture depuis le 12 février 2021, la réouverture est prévue mi-juin 2021.

L'Association continue d'activer les mesures financières et réglementaires pour assurer la continuité d'exploitation, avec notamment le recours au chômage partiel.

3 Principes et méthodes comptables

3.1 Principes généraux

Le règlement ANC 2018-06 s'applique aux comptes afférents aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2020.

Les comptes annuels de l'Association pour cet exercice clos ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06 et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

3.1.1 Changement de méthode comptable

La première application du règlement ANC n°2018-06 constitue un changement de méthode comptable.

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent ne sont pas modifiés. En effet aucun texte n'a autorisé une présentation avec effet rétroactif du bilan et du compte de résultat.

(1) Postes impactés par la première application du règlement ANC n°2018-06 sur les comptes à l'ouverture de l'exercice

Les impacts à l'ouverture de l'exercice sont les suivants :

- Fonds propres sans droit de reprise : - 397 996 € à la suite du reclassement de subventions d'investissements fléchées sur les immobilisations totalement amorties au 1^{er} janvier 2020 sur le CIRM qui n'avaient pas été reprises au compte de résultat en fonction du rythme des amortissements ainsi que du reclassement d'une partie d'un legs reçu pour laquelle il était fait mention d'une affectation en réserves pour projets de l'Association ;
- Réserves : + 37 977 € lié au reclassement du legs reçu décrit ci-dessus ;
- Report à nouveau : + 360 019 € lié au reclassement des subventions d'investissement décrites ci-dessus.

(2) Comparabilité des comptes à la clôture de l'exercice

La présentation du bilan et du compte de résultat est modifiée de la façon suivante entre 2019 et 2020 :

- Les éléments figurants dans la rubrique « Autres immobilisations corporelles » au 1^{er} janvier 2020 pour 23 796 € figurent dans la rubrique « Inst. Techniques, mat. out. Industriels ».
- Reclassement de la dotation non consommable initiale pour 3 050 € dans la rubrique « Fonds propres statutaires ».
- Présentation des réserves selon leur nature (statutaire ou contractuelles, pour projet de l'entité et autres) avant présentées en totalité sur la rubrique « Réserves ».
- Disparition de la rubrique « Avances et acomptes reçus » pour 8 888 € en 2019 dans la rubrique « Dettes fournisseurs et comptes rattachés ».

- Disparition de la rubrique « Ventes de marchandises » pour 454 777 € en 2019 et « Production stockée » pour 17 488 € en 2019 pour la rubrique « Vente de biens » pour 447 246 € en 2020.
- Disparition de la rubrique « Production vendue » pour 2 011 894 € en 2019 pour la rubrique « Ventes de prestations de service » pour 733 374 € en 2020.
- Eclatement de la ligne « Subventions d'exploitation » pour 437 720 € en 2019 dans les lignes « Subventions d'exploitation » pour 402 720 €, « Ressources liées à la générosité du public » pour 27 991 € et « Contributions financières » pour 52 345 € en 2020.
- Ajout des lignes « Utilisations des fonds dédiés » dans les produits d'exploitations et « Reports en fonds dédiés » pour 23 294 € dans les charges d'exploitations, avant présentées en pied de compte de résultat.
- Regroupement des achats de marchandises pour 1 813 511 € en 2019 et de matières premières pour 435 674 € en 2019 dans la ligne « Autres achats et charges externes » pour 1 175 847 € en 2020.
- Disparition de la ligne « Subventions versées par l'association » pour 3 400 € en 2019 et création de la ligne « Aides financières » s'élevant à 0 € en 2020.

3.1.2 Changements d'estimation

Notre entité n'a effectué aucun changement d'estimation ayant un impact.

3.1.3 Corrections d'erreurs

Notre entité n'a constaté aucune correction d'erreur.

3.2 Principales méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

4 Informations relatives aux postes du bilan

4.1 Actif immobilisé

4.1.1 Tableau des immobilisations

Situations et mouvements	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice			+	-	Valeur brute à la clôture de l'exercice
	Rubriques	31/12/2019	Impact règlement n°2018-06			
Frais d'établissement						-
Autres immobilisations incorporelles	159 268		159 268	653		159 920
Total Immobilisations incorporelles	159 268	-	159 268	653	-	159 920
Terrains			-			-
Constructions	8 173 475		8 173 475	31 019		8 204 494
Install. techniques, matériel, outillage	5 942	2 070 617	2 076 559	1 728	4 210	2 074 078
Intall. générales, agencements, aménagements	13 016	- 13 016	-			-
Matériel de transport	11 999	- 11 999	-			-
Matériel bureautique et informatique, mobilier	2 045 602	- 2 045 602	-			-
Immobilisations corporelles en cours						-
Total Immobilisations corporelles	10 250 034	-	10 250 034	32 747	4 210	10 278 573
Total	10 409 302	-	10 409 302	33 400	4 210	10 438 493

4.1.2 Tableau des amortissements

Situations et mouvements	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice			+	-	Valeur brute à la clôture de l'exercice
	Rubriques	31/12/2019	Impact règlement n°2018-06			
Frais d'établissement						-
Autres immobilisations incorporelles	38 078		38 078	31 754		69 832
Total Immobilisations incorporelles	38 078	-	38 078	31 754	-	69 832
Terrains			-			-
Constructions	5 838 192		5 838 192	274 093		6 112 285
Install. techniques, matériel, outillage	5 716	2 046 820	2 052 536	29 910	4 210	2 078 236
Intall. générales, agencements, aménagements	13 016	- 13 016	-			-
Matériel de transport	11 999	- 11 999	-			-
Matériel bureautique et informatique, mobilier	2 021 805	- 2 021 805	-			-
Immobilisations corporelles en cours						-
Total Immobilisations corporelles	7 890 728	-	7 890 728	304 003	4 210	8 190 522
Total	7 928 806	-	7 928 806	335 757	4 210	8 260 354

4.1.3 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

4.1.3.1 Frais d'établissement

Néant.

4.1.3.2 Frais de recherche et développement

Néant.

4.1.3.3 Méthode d'amortissement

Type d'immobilisation	Durée
Logiciels et progiciels	1 à 3 ans
Frais de développement du site internet	5 ans

4.1.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

4.1.4.1 Evaluation

Les frais d'acquisition sont compris dans le coût d'entrée des immobilisations.

4.1.4.2 Méthode d'amortissement

Type d'immobilisation	Durée
Constructions	10 à 40 ans
Agencement des constructions	5 à 20 ans
Installations techniques, matériel et outillage	3 à 20 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 10 ans

4.1.4.3 Dépréciation

Néant.

4.1.5 Immobilisations financières

Situations et mouvements	31/12/2019	+	-	31/12/2020
Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Participations	-			-
Créances rattachées à des participations	-			-
Autres titres immobilisés	-			-
Prêts et autres immobilisations financières	233		20	213
Total Immobilisations financières	233	-	20	213
Total	233	-	20	213

4.2 Actif circulant

4.2.1 Stocks et en-cours

Les stocks sont constitués des ouvrages et publications non encore vendus par la Société Mathématique de France. Ces stocks sont valorisés au coût de revient de fabrication. Ils s'élèvent à 518 318 € au 31 décembre 2020.

4.2.2 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable.

Créances 2020	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéance à moins d'1 an	Échéance à plus d'1 an
Créances de l'actif immobilisé	213	-	213
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres	213		213
Créances de l'actif circulant	211 294	211 294	-
Créances clients et comptes rattachés	181 223	181 223	
Créances reçues par legs ou donations			
Autres créances	17 739	17 739	
Charges constatées d'avance	12 331	12 331	
Total	211 507	211 294	213

(1) Prêts accordés en cours d'exercice -
Prêts récupérés en cours d'exercice -

4.2.3 Produits à recevoir

Nature	Montant (€)
Factures à établir	35 907
Subventions	9 000
Divers produits à recevoir	0
Intérêts courus	623
Total	45 530

4.2.4 Dépréciation de l'actif circulant

Provisions pour dépréciation	31/12/2019	Augmentation	Diminution	31/12/2020
Stocks et en-cours	473 058		8 694	464 364
Usagers	946	1 448		2 394
Total	474 004	1 448	8 694	466 758

Les règles de dépréciation de stocks appliquées par la Société Mathématique de France sont les suivantes :

- Ouvrages publiés en 2020 : dépréciation à hauteur de 30% du coût de revient ;
- Ouvrages publiés en 2019 : dépréciation à hauteur de 60% du coût de revient ;
- Ouvrages publiés en 2018 : dépréciation à hauteur de 80% du coût de revient ;
- Ouvrages antérieurs à 2017 : dépréciation à hauteur de 100% du coût de revient.

4.2.5 Disponibilités

Au 31 décembre 2020, les disponibilités de l'association s'élèvent à 1 854 388 €. Elles se composent de :

- Comptes courants pour 446 992 € ;
- Comptes sur livret pour 897 675 € ;
- Compte à terme pour 500 000 € ;
- Caisses pour 9 097 € ;
- Intérêts courus pour 623 €.



4.2.6 Charges constatées d'avance

Au 31 décembre 2020, les charges constatées d'avance s'élèvent à 12 332 €. Elles correspondent essentiellement à de la maintenance et de la publicité.

4.3 Passif

4.3.1 Tableau de variation des fonds propres

Libellés	31/12/2019	Impact règlement n°2018-06	Montant après changement de méthode	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution	31/12/2020
Fonds propres sans droit de reprise	1 092 347	-	694 351	-	-	-	694 351
Fonds propres statutaires		397 996	3 050				3 050
Fonds propres complémentaires		691 301	691 301				691 301
Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. Inv, biens renouvelables)	1 092 347	- 1 092 347	-				-
Fonds propres avec droit de reprise	-	-	-	-	-	-	-
Fonds propres statutaires							
Fonds propres complémentaires							
Apports							
Legs et donations							
Résultat sous contrôle de tiers financeurs							
Réserves	1 327 568	37 977	1 365 545	121 709	-	-	1 487 253
Réserves statutaires ou contractuelles		37 977	37 977				37 977
Réserves pour projet de l'entité		60 490	60 490				60 490
Réserves SMF	160 490	- 160 490	-				-
Réserves CIRIM	1 167 078	- 1 167 078	-				-
Autres		1 267 078	1 267 078	121 709			1 388 786
Report à nouveau	-	360 019	147 453	14 701	-	-	132 752
Report à nouveau		360 019	147 453	14 701			132 752
Excédent ou Déficit de l'exercice	107 007	-	107 007	107 007	-	85 284	85 284
Excédent ou Déficit de l'exercice SMF				14 701		13 443	13 443
Excédent ou Déficit de l'exercice CIRIM	121 709	- 121 709	-	121 709		71 841	71 841
Situation nette (sous total)	2 314 357	0	2 314 357	-	-	85 284	2 229 072
Fonds propres consommables							
Subventions d'investissement	585 577		585 577			114 133	471 444
Provisions réglementées							
Total	2 899 934	0	2 899 935	-	-	199 417	2 700 517

4.3.2 Subventions d'investissement

Subventions d'investissement	Solde à l'ouverture de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la clôture de l'exercice
Montant nominal :				
Affectées à des biens non renouvelables	3 394 304			3 394 304
Affectées à des biens renouvelables				
Quotes-parts virées au résultat :				
Affectées à des biens non renouvelables	2 808 726	114 133		2 922 859
Affectées à des biens renouvelables				
Montant net en fonds propres	585 577	- 114 133	-	471 444

4.3.3 Provisions pour risques et charges

Néant.

4.3.4 Fonds dédiés

Tableau de variation des fonds dédiés	Fonds à engager au début de l'exercice	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Utilisation au cours de l'exercice	Fonds restant à engager en fin d'exercice	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
	A	B	C	A + B - C	
SMF Paris					
Contributions financières d'autres organismes	33 000	23 294	-	56 294	-
Fonds dédiés Comité Experts	33 000			33 000	
Fonds dédiés Math C2+		17 794		17 794	
Fonds dédiés Num PS/CS		2 250		2 250	
Fonds dédiés Congrès SMF		1 500		1 500	
Fonds dédiés concours junions		1 750		1 750	
Total	33 000	23 294	-	56 294	

4.3.5 Etat des dettes

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéance à moins d'1 an	Échéance à plus d'1 an	Échéance à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2 ans au maximum à l'origine				
- à plus de 2 ans à l'origine	706 065	706 065		
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs	110 272	110 272		
Dettes de legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	103 372	103 372		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	232 077	232 077		
Produits constatés d'avance	386 996	386 996		
Total	1 538 783	1 538 783	-	-

4.3.6 Charges à payer

Charges à payer	Montants en €
Factures non parvenues	39 196
Personnel (dont #4386 – Autres charges sociales à payer)	80 497
Autres	0
Total	119 693

4.3.7 Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 386 996 € au 31 décembre 2020. Ils correspondent à des produits perçus d'avance concernant les publications, les frais de port, les cotisations et des dons.



5 Autres informations

5.1.1 Contributions et charges des contributions volontaires en nature

L'Association a bénéficié de contributions volontaires en nature de la part du CNRS et l'AMU. Il s'agit de mises à disposition de personnel pour un montant estimé à 925 000 € et de mises à disposition de biens dont le montant n'a pu être valorisé par l'association (bâtiments et terrains dont les surfaces sont estimées à 1 455 m² et à 9 843 m², matériel).

5.1.2 Opérations non habituelles ou non conclues à des conditions normales

Néant.

5.1.3 Effectif moyen

Catégories	Personnel salarié
SMF	4
CIRM	6
Total	10

5.1.4 Honoraires du commissaire aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat s'élèvent, pour l'année 2020, à 9 200 € TTC. Ces honoraires ne concernent que le contrôle légal des comptes.

6 Engagements hors bilan

Le CIRM s'est engagé à racheter en fonction d'un échéancier les aménagements financés par Compass-Eurest en cas de rupture du contrat d'externalisation. Le montant de l'engagement s'élève à 210 664 € au 31 décembre 2020.

Suite à la signature de trois contrats de prêt au cours de l'exercice 2017, un compte à terme d'un montant de 500 000 € fait l'objet d'un nantissement correspondant à 50% des sommes prêtées.

7 Comptes de résultat des établissements

7.1 Compte de résultat SMF

Le compte de résultat affiché tient compte des transferts de charges entre la SMF et le CIRM.

SMF Paris - COMPTE DE RESULTAT		
en K€	31/12/2020	31/12/2019
Cotisations	80	86
Ventes de biens	447	
Ventes de prestations de service	52	
Ventes de marchandises		455
Production vendue		80
Production stockée		17
Concours publics et subventions d'exploitation		18
Ressources liées à la générosité du public	8	
Contributions financières	52	
Reprises amort., dépréciations, provisions	160	181
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits		10
Total pdts d'exploitation	799	847
Autres achats, charges externes	350	377
Impôts et taxes	8	13
Salaires et Charges Sociales	385	421
Dotations amort., dépréciations, provisions	46	65
Reports en fonds dédiés	23	
Autres charges	1	1
Total charges d'expl.	813	878
RESULTAT D'EXPLOITATION	-14	-31
Total Produits fin.	1	2
Total Charges fin.	0	3
RESULTAT FINANCIER	1	-1
Total produits except.		17
Total charges except.		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		17
BENEFICE OU PERTE	-13	-15



7.2 Compte de résultat CIRM

Le compte de résultat affiché tient compte des transferts de charges entre la SMF et le CIRM.

CIRM Marseille - COMPTE DE RESULTAT		
en K€	31/12/2020	31/12/2019
Ventes de prestations de service	682	
Production vendue		1 932
Concours publics et subventions d'exploitation	403	420
Ressources liées à la générosité du public	20	
Reprises amort., dépréciations, provisions	5	6
Total pdts d'exploitation	1 109	2 357
Autres achats, charges externes	982	2 059
Impôts et taxes	20	21
Dotations amort., dépréciations, provisions	291	287
Total charges d'expl.	1 293	2 367
RESULTAT D'EXPLOITATION	- 185	-9
Total Produits fin.	1	2
Total Charges fin.	2	3
RESULTAT FINANCIER	-1	-1
Total produits except.	114	132
Total charges except.		
RESULTAT EXCEPTIONNEL	114	132
BENEFICE OU PERTE	-72	122